

Compte rendu de la réunion du mercredi 5 janvier 2022

PRESENTS : THUAL Maurice (Bréviandes), CHOQUET Jean-Luc et Marie-Claude (Montaulin CS), DOSIERES Marc (UVCAT), HAN Jean-Claude (UVCAT), BOIS Marie-José (ASPTT), JONIAUX Charles et Elisabeth (UC Chamoy), MILLERET Philippe (UC Chamoy), LEFEVRE Daniel (VC Arcis), CHENU Raymond (CC Mussy), FOISEL Laurent et LESOURD Stéphane (TAC), PIGAL Didier (Team O2 Troyes), CANADA Manuel (VC Arcis), RUBY Cyril et METZ Jacques (UVB).

EXCUSES : BALOURDET Gérard (RCSA), MASSON Hervé (VTC). MARGOT Alexis (UC Chamoy), DAMERON Laurent (Montaulin CS), VAN CEUNEBROECK Pascal (RCSA)

Cette réunion étant la première de l'année, le responsable du CTD Maurice THUAL présente à l'assemblée du jour ses vœux de santé et de réussite pour l'année 2022.

ADOPTION PV REUNION du 1^{er} décembre 2021.

PV adopté.

CALENDRIER 2022 :

A retenir :

La course de Poivres organisée par le VC Arcis le 13 mars 2022 s'effectuera sur un circuit de 20kms environ ; le premier départ est fixé à 14h30 pour la catégorie 1 et les départs suivants seront échelonnés toutes les 5 minutes.

La course de Chauchigny organisée par l'UVB aura lieu le dimanche 28 août 2022, les horaires restent inchangés.

La course de la Vendue-Mignot organisée par le TAC le dimanche 05 juin 2022 est reportée au samedi 11 juin 2022 et les horaires restent inchangés.

Le lieu et les horaires, de la course de Troyes organisée par l'UVCAT programmée le mercredi 6 juillet 2022, restent à définir.

DEMANDE DE CARTE CYCLOSPORT 2022 :

Le responsable Maurice THUAL a fait lecture de la liste des coureurs, de chaque club, ayant souscrit ou renouvelé leur licence pour la saison 2021/2022 avec la définition des différentes catégories.

QUESTIONS DIVERSES :

R A S.

TOUR DE TABLE :

1) Les clubs du RVF et de T.O2 effectuent les démarches auprès des organismes compétents afin d'apporter les modifications de leur association.

Ancien titre /RVF ; nouveau titre : VTC.

Ancien titre T. O2 ; nouveau titre : Team O2.

2) Les coureurs désirant participer au championnat départemental sont soumis aux obligations suivantes :

Pour participer à l'épreuve chronométrée : la participation à 2 courses est exigée, au cas où une course venait à disparaître du calendrier avant cette épreuve ; cette exigence sera ramenée à 1 course.

Pour participer à l'épreuve sur route : la participation à 3 courses est exigée.

3) Les montants des engagements des courses sont les suivants :

Engagement à l'avance	Engagement sur place
UFOLEP : 5euro	UFOLEP : 6euro
FSGT : 6euro	FSGT : 7euro
2euro pour les coureurs FSGT catégorie jeune	
Les règlements se font sur place	

A charge des clubs d'en aviser leurs adhérents.

Les engagements à l'avance pourront être pris sur le site www.ufolep-cyclisme.org/Site_Activites_Cyclistes/PAGE_calendrier

Les engagements se font de manière individuelle

PROCHAINE REUNION : MERCREDI 2 FEVRIER 2022 à 18h30.

Ordre du jour :

Calendrier 2022

Nouveaux licenciés cyclo-sport

Questions diverses

Tour de table

Le PV sera effectué par l'UVCA

Pot de l'amitié offert par l'UV Buchères